

La production. Un tissu de mensonges au profit des plus riches

* Par Jean-François Pontegnie



FÉDÉRATION
Wallonie-Bruxelles

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mouvement
écosocialiste



Agir par la Culture

La production. Un tissu de mensonges au profit des plus riches



Par Jean-François Pontegnie

La présente analyse se centre sur les théories économiques dominantes relatives à la « production ». Elle se compose de trois parties principales.

La première est consacrée à la question des « coûts de production ». Elle vise à familiariser les lecteurs et lectrices avec l'idéologie et son lexique spécifique qui irriguent cet aspect de l'économie orthodoxe. Le terme « orthodoxie » renvoie ici aux préceptes dominant les habitudes de pensée, les discours et les décisions economicopolitiques contemporains. Nous avons tâché de demeurer aussi accessible que possible en évitant, entre autres, les formulations mathématiques pour ne retenir que le discours général que nous avons en outre synthétisé. Afin d'assurer la fidélité de notre travail à l'orthodoxie, nous nous sommes basés sur des corpus scolaires officiellement reconnus.

La deuxième partie est consacrée aux « rendements » et donc au moins indirectement, à la croissance. Elle va des conceptions des Classiques (18 et 19^e siècles) au discours néoclassique, soit de la conviction initiale de l'inéluctabilité de l'extinction de la croissance à celle sa permanence sur le long terme en raison notamment des « innovations ».

La troisième partie procède à un commentaire critique des bases théoriques de la pensée économique orthodoxe et des conséquences concrètes de leur mise en œuvre.

PARTIE 1. LES COÛTS DE PRODUCTION

« Le producteur cherche à optimiser sa production et à réduire ses coûts pour réaliser des bénéfices.¹ »

Cet exergue pourrait d'une certaine façon nous permettre d'en rester là de nos considérations : tout est dit, absolument sans vergogne de la logique économique régnante.

1. Les coûts de production
www.editions-ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=42548

Il reste cependant à comprendre quelles réalités recouvrent les termes « coûts » et ce que sont les moyens de les « réduire ».

Coûts fixes, variables et totaux

Les coûts renvoient de façon générale aux dépenses engagées par une entreprise pour produire. Pour citer exactement le cours² dont sont issues les considérations qui suivent : « Dans un monde où règne la rareté³, les entreprises doivent payer leurs ressources : l'acier, les vis, les solvants, les ingénieurs, les secrétaires, les ordinateurs, les communications, les lampes et les crayons [...]. Chaque euro de coût inutile ampute les profits de la société de ce même euro ».

Le principe étant de parvenir à « choisir la méthode de production la plus efficace, celle qui produit le plus pour les moindres coûts », cela conduit inévitablement à devoir poser des choix quant aux dites ressources : « revient-il moins cher d'embaucher un nouvel employé ou de payer des heures supplémentaires ? D'ouvrir une nouvelle usine ou d'agrandir une ancienne ? D'investir dans de nouvelles machines sur place ou de délocaliser la production ? ».

Prenons l'exemple d'une production quelconque. Le calcul économique la décompose comme suit :

Quantité (q)	Coût fixe (CF)*	Coût variable (CV)*	Coût total (CT)*
0	55	0	55
1	55	30	85
2	55	55	110
3	55	75	130
4	55	105	160
5	55	155	210
6	55	225	280

* Les chiffres renvoient à des prix libellés dans une monnaie quelconque (dollar, euro, yuan, etc.).

2. Les coûts de production : coût total, coût moyen, marginal - <https://cours-de-droit.net/les-couts-de-production-cout-total-le-cout-moyen-cout-marginal-a149253132/>

• La plupart des citations sont extraites de ce texte. Afin de ne pas inutilement alourdir l'appareil de notes de bas de page, nous ne procédons pas à un renvoi systématique à cette source lorsque nous y recourons.

• Nous recourons aussi, le cas échéant, au cours Les coûts de production, déjà cité en note 1 ainsi qu'à d'autres textes. Ces compléments d'information sont eux signalés en note de bas de page.

3. « La question de la rareté est sous-jacente à toutes les analyses économiques, de façon implicite ou explicite, et particulièrement chez les classiques. [Elle est] définie comme un écart entre les besoins et des ressources limitées ».

L'économie économe cité in *Apprendre autrement* (Étiquette : rareté) – J.M. Harribey <https://lewebpedagogique.com/oubejja/tag/rarete/>

a. De façon fort logique, le coût total (CT) s'élève quand la quantité (q) augmente puisque les « facteurs » nécessaires à la production se doivent d'être plus importants.

On remarquera cependant que la progression n'est pas linéaire : dans la troisième colonne, le doublement de la quantité produite génère un coût « variable » supplémentaire de 25 € (ligne 1→2), tandis que le triplement (ligne 2→3) et le quadruplement (ligne 3→4) produisent respectivement 20 et 30 € de coûts variables additionnels. Sextupler la production génère un coût de 70 € (contre 50 € pour un quintuplement).

Une surveillance permanente est donc exercée (en principe au niveau comptable, puis décisionnel) pour que soit maintenu le profit :

il s'agit de déterminer (et d'anticiper) le coût total (CT) associé à chaque niveau de quantité (q) afin qu'une variation, à la baisse ou la hausse, de l'ampleur de la production n'entraîne pas une baisse des profits.

b. On constate aussi que les coûts se répartissent entre deux colonnes (ici : les 3^e et 4^e colonnes) : ils sont fixes ou variables.

- o Les coûts fixes sont constitués par « les postes comme la location de locaux (bureaux, usines...), les versements pour l'équipement, les remboursements d'intérêts sur les emprunts, les salaires du personnel permanent, etc. Ces frais ne changeront pas si la production change. Par exemple, une entreprise peut avoir un bail de 10 ans pour ses locaux, ce coût reste fixe quelle que soit la production ». Attention : à ce point de la théorie, les coûts sont fixes par convention ; on verra qu'ils peuvent être amenés à varier.
- o Les coûts variables sont « ceux qui dépendent du niveau de la production. Les matériaux nécessaires (comme l'acier pour les automobiles), les ouvriers qui font fonctionner les lignes d'assemblage, l'énergie qui alimente les usines en sont des exemples. Dans un supermarché les caissiers et caissières sont un coût variable puisque les gestionnaires peuvent facilement ajuster les heures de travail en fonction des horaires de la clientèle⁴ ».

Dans cette logique, d'évidence, « le coût variable est nul pour une production nulle », puis il évolue de façon non linéaire. Le coût total croît avec la production ; on voit aussi que la variation de coût total entre deux niveaux de production est égale à celle du coût variable – ce qui est logique puisque les autres coûts restent fixes.

Autres éléments du lexique orthodoxe

Coût marginal et coût moyen

Quantité (q)	Coût total (CT)*	Coût marginal (Cm)*	Coût moyen (CM)*
0	55 ⁵	0	0
1	85	30	85
2	110	25	55
3	130	20	43,5
4	160	30	40
5	210	50	42
6	280	70	46,66

4. Dans *Les coûts de production* (op. cit.) il est précisé que : « les coûts variables évoluent en fonction du volume de production, de manière proportionnelle (coûts variables proportionnels comme les consommations d'électricité, les frais de transport) ou non (coûts variables non proportionnels) ».

5. 55 + 30 de Coût marginal, puis 85 + 25 de Coût marginal, etc.

* Les chiffres renvoient à des prix libellés dans une monnaie quelconque (dollar, euro, yuan, etc.)

Le coût marginal (Cm)

Il s'agit d'un des concepts-clés de l'approche économique que nous passons en revue : il traduit la variation du coût de production due à une unité supplémentaire de produit. En d'autres termes, plus courants, il s'agit du coût de la dernière unité produite.

- Il peut-être quasiment nul. Dans le cas d'une compagnie aérienne qui dispose de sièges vides, la présence d'un passager supplémentaire n'entraîne aucune dépense supplémentaire significative. De même, pour des fabricants de disques, le 100 millième disque a un coût ridiculement bas.
- Mais d'autres cas se présentent. Une entreprise de production d'électricité peut en été (ou en période creuse, etc.) délivrer suffisamment de puissance avec ses unités de production les plus efficaces (et donc les moins coûteuses). Mais un pic hivernal sévère peut entraîner une demande accrue : il faut alors recourir plus ou moins massivement aux unités de production plus anciennes et plus coûteuses : la puissance électrique additionnelle a alors un coût marginal élevé.

Le coût moyen ou unitaire

Le coût moyen (CM) est le coût total divisé par le nombre total d'unités produites. Il permet notamment la fixation du prix de vente afin d'établir la marge bénéficiaire.

On peut décomposer ce coût moyen en ses composantes fixes et variables.

Le coût fixe moyen (CFM) est défini par la division du coût fixe par la quantité produite (CF/q) : comme par convention à ce stade-ci, le coût fixe est constant, le diviser par une quantité croissante conduit à une décroissance régulière du poids du coût fixe moyen dans chaque marchandise.

Le coût moyen variable (CMV) s'obtient en divisant le coût variable par la quantité produite.

On précisera que *« quand tous les facteurs de production varient, les coûts fixes deviennent variables à leur tour. »*

- Cette dernière phrase, apparemment contradictoire avec la convention précédente, s'explique fort bien quand les quantités produites augmentent au point où les infrastructures ou les machines – considérées comme des coûts fixes – doivent être plus nombreuses ou s'adapter en se perfectionnant, etc. Il arrive aussi que l'augmentation de la production nécessite l'engagement de « personnel permanent » supplémentaire, ce qui pousse aussi les coûts dits fixes à la hausse.

Les économies d'échelle

« Supposons une manufacture qui produit en petite quantité. Le coût moyen est élevé car chaque unité fabriquée supporte une proportion importante des coûts fixes. Mais plus la production augmente, plus la part des coûts fixes diminue puisqu'ils sont répartis sur une plus grande quantité de produits. Donc, le coût moyen baisse. C'est ce que l'on appelle les économies d'échelle ».

Notons que cette présentation fait l'impasse sur le moment où l'on passe des économies d'échelle aux « déséconomies ». Pour donner des exemples simples, l'engagement de personnel supplémentaire, en principe destiné à soutenir une augmentation de la production, peut conduire à des « embouteillages » : certaines fonctions sont remplies par trop de personnes qui dès lors se gênent dans leurs

6. Lexique d'économie – <http://econoclaste.eu/econoclaste/lexique-deconomie/#R>

À cet égard, l'on est proche de la notion de productivité qui « traduit l'efficacité avec laquelle capital et travail se combinent dans la production. » Ibid.

7. « Économiste anglais, David Ricardo publie en 1817 « Principes de l'économie politique et de l'impôt » et est considéré comme l'un des économistes classiques les plus importants. » www.economie.gouv.fr/facileco/david-ricardo

8. « Ricardo a repris les observations formulées par Turgot (contrôleur général des finances de Louis XVI) selon lesquelles les terres nouvellement cultivées pour faire face à l'accroissement de la population sont de moins en moins fertiles [elles réclament plus d'efforts que les autres. Par exemple, elles sont loin de toute source d'irrigation et réclament d'importants travaux avant d'être ensemencées]. Selon cette logique, le rendement des terrains décroît au fur et à mesure que de nouvelles surfaces s'ajoutent aux zones déjà cultivées. » D'après *Les rendements décroissants* – Jy Baudot www.jybaudot.fr/Economie/rendements.html

9. Le taux de profit, pour le dire simplement, est le rapport (puisqu'il s'agit d'un taux) entre les dépenses et les bénéfices. Si pour 1 000 € de dépenses, je dégage 100 € de bénéfice, le taux de profit est de 10%. D'après *La croissance et les crises: les déterminants, la soutenabilité de la croissance, les cycles et les crises* – Philippe Frouté www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/vitrine/La%20croissance%20et%20les%20crises%20%3A%20les%20d%C3%A9terminants%2C%20la%20soutenabilit%C3%A9%20de%20la%20croissance%2C%20les%20cycles%20et%20les%20crises

10. Jean Baptiste Say (1767-1832) est le principal économiste classique français.

Selon Say, « c'est l'offre qui crée le revenu. Et puisque

mouvements (ralentissant de ce fait la production), de même, l'achat d'une machine qui ne fonctionne pas à plein rendement entraîne une déséconomie d'échelle.

PARTIE 2. LA QUESTION DES RENDEMENTS

Il faut ici entendre le terme « rendement » comme le « rapport entre la quantité de produits obtenus et une quantité donnée de facteurs de production⁶ ».

La question des rendements a fait l'objet d'une très abondante littérature.

Pour les auteurs classiques

« Les auteurs classiques [de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle] considèrent que les déterminants de la croissance économique sont essentiellement le travail, le capital et la terre. Or, ces facteurs de production sont soumis à [...] la malédiction des rendements décroissants [ce qui signifie que] l'accroissement de la production généré par une utilisation supplémentaire des facteurs de production est de plus en plus faible. Par exemple, pour David Ricardo⁷ [...] les rendements de la terre sont décroissants⁸. La conséquence de la décroissance des rendements agricoles est que les prix agricoles doivent croître engendrant une diminution des taux de profit⁹ car les salaires, indexés sur les prix des produits de première nécessité, augmentent (pour une explication complémentaire sur ce point voir ci-après les « Développements » 1 et 2 ci-après). Cette réduction du profit entraîne une stabilisation de la croissance à long terme car le moteur de la croissance, l'investissement, est gelé [en raison de la baisse du taux de profit qui ne permet plus de dégager les capitaux nécessaires au dit investissement] [...].

La plupart des auteurs classiques partagent ce point de vue. A long terme, la croissance est vouée à disparaître.

[...] Seule exception radicale, [pour] l'économiste Jean-Baptiste Say¹⁰ [...] l'innovation et les nouveaux services incorporés aux produits permettraient [...] de créer une demande nouvelle pour ces nouveaux produits créant des débouchés naturels qui permettent d'échapper au tarissement inéluctable de la croissance. C'est la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say qui stipule que l'offre crée sa propre demande ».

Développements

1. Il importe de retenir que les classiques prophétisent à terme la fin de la croissance en raison de la baisse du taux de profit et que l'analyse marxiste reprend sur le fond ce discours classique sous l'appellation « baisse tendancielle du taux de profit ». L'approche diffère cependant de celle des Classiques en ce qu'elle ne cherche pas de remède à la « malédiction » des rendements décroissants, puisque qu'à terme la malédiction se mue en bénédiction en ce qu'elle signifie la fin du capitalisme.

les consommateurs utilisent intégralement leur revenu, pour créer de la croissance, il faut donc stimuler l'offre.

Cette loi est porteuse de conséquences positives et optimistes :

- « Plus les producteurs sont nombreux et les productions multiples, plus les débouchés sont faciles, variés et vastes ».
- « C'est la production qui ouvre des débouchés aux produits [...] »

Toujours selon Say, « l'économie est capable de s'autoréguler de façon spontanée et d'opérer un équilibrage spontané des flux économiques (production = consommation + investissement, épargne = investissement). Les crises de surproduction générales sont impossibles : il ne peut y avoir de déséquilibre global dans les économies de marché et de libre-entreprise ».

D'après : Jean-Baptiste Say
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Say

11. « Socialement nécessaire » est ici équivalent à « en moyenne dans la société ». Cette notion sert à égaliser – à réaliser une moyenne – du temps qu'il faut par exemple pour construire une table et qui peut varier assez nettement d'un artisan à l'autre.

12. Force de travail
https://wikirouge.net/Force_de_travail

L'article cité ajoute : « Comme des féministes marxistes l'ont souligné, la reproduction de la force de travail ne repose pas seulement sur des marchandises, mais également sur du travail domestique, nécessaire pour transformer des marchandises (cuisiner, coudre...) et pour tout ce qui est "travail du care" (vis-à-vis du/de la conjoint.e et des enfants). Or ce travail est très majoritairement effectué par des femmes. »

13. Les rendements décroissants, op. cit.

14. Il s'agit ici d'une synthèse et d'une simplification basées sur *La croissance et les crises : les déterminants, la soutenabilité de la croissance, les cycles et les crises*, op. cit.

2. Pour saisir le mécanisme selon lequel *les salaires sont indexés sur les prix des produits de première nécessité*, il faut ici faire référence à la force de travail (laquelle est considérée comme une marchandise).

La force de travail – qui n'est pas un concept renvoyant à un individu mais bien au collectif des travailleurs – « dépend du temps de travail socialement nécessaire¹¹ qu'il faut pour produire une [marchandise], c'est-à-dire dans ce cas la somme des valeurs des marchandises nécessaires (nourriture, logement, chauffage...) à « reproduction » [de la force de travail] au sens large : repos pour être disponible le jour suivant, mais aussi élevage/éducation des enfants (futurs prolétaires). [Or], il serait impossible que les salaires descendent durablement en dessous de cette valeur socle : le patronat a besoin d'une main d'œuvre en vie!¹² », d'où la nécessité d'indexer les salaires sur les produits de première nécessité pour assurer la reproduction de la force de travail. Cette indispensable indexation (qui reste informelle, contrairement au mécanisme qui existe en Belgique par exemple) entraîne la baisse du profit, donc des investissements et de la croissance.

3. « Lorsque le rendement d'une entreprise décroît, cela signifie que le coût marginal augmente [chaque unité supplémentaire produite coûte un peu plus cher que la précédente]. [...] ceci ne veut pas dire qu'il ne reste pas rentable de produire davantage¹³ ».

La théorie néoclassique de la croissance¹⁴

En 1956, l'économiste américain Robert Solow s'intéresse aux conditions permettant de garantir une croissance stable.

La fonction de production retenue par Robert Solow est néoclassique. Il commence par supposer que l'épargne est intégralement investie et il reprend le principe de la productivité marginale décroissante du capital.

Mais, selon lui, capital et travail sont substituables. Ce qui signifie que, s'il y a une pénurie de main d'œuvre, et que donc les salaires augmentent (en raison de la loi de l'offre et de la demande), pour préserver leur profit, plutôt que d'embaucher, les entrepreneurs vont substituer du capital aux travailleurs, ce que l'on peut comprendre comme une réorganisation centrée sur les techniques et les machines. Et inversement : si les salaires vont diminuant, les entrepreneurs vont alors substituer du travail au capital, en engageant des travailleurs à prix moindre.

Dans le modèle de Solow, potentiellement, la croissance est illimitée, elle est uniquement régie par la croissance démographique et le progrès technique lequel gouverne, d'une part, la productivité des facteurs de production et, d'autre part, la substitution du capital au travail.

La spécificité de la théorie de Solow est que ces deux variables (croissance démographique et progrès technique) sont exogènes, c'est-à-dire elles ne peuvent être contrôlées, Solow ne fournissant pas d'instruments pour ce faire.

Les nouvelles sources de croissance

À partir des années 80, de nouveaux modèles vont permettre d'endogénéiser le progrès technique et de donner des clés pour mener des politiques publiques¹⁵ susceptibles de générer de la croissance économique – il s'agit donc de compléter voire de corriger l'approche de Solow en y réintégrant surtout le progrès technique afin, en le contrôlant, de pouvoir établir des politiques économiques.

« Les modèles de croissance endogène sont basés sur l'accumulation et la diffusion des connaissances. [...] Les modèles de croissance endogène permettent d'étudier les conditions d'existence d'une croissance continue à long terme. [...] En endogénéisant les conditions d'accumulation du progrès technique, ces modèles permettent d'orienter les politiques économiques en faveur de l'accumulation des connaissances qui vont générer de la croissance de long terme¹⁶. Parmi les nouvelles sources de croissance les plus étudiées on trouve les politiques en faveur de l'innovation, du développement de l'entrepreneuriat et du développement d'une croissance verte.¹⁷ ».

Schumpeter

Il est quasiment impossible de passer sous silence le concept de « destruction créatrice » de Joseph Schumpeter. « Joseph Schumpeter relie le concept d'innovation aux cycles [économiques] de très long terme, d'une durée de 40 à 60 ans. La hausse

15. Voir ci-après
« L'ordolibéralisme ».

16. Voir ci-après
« L'instrumentalisation de la connaissance »

17. *Les nouvelles sources de croissance: innovation, entrepreneuriat, croissance verte* – Philippe Frouté
www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/vitrine/Les%20nouvelles%20sources%20de%20croissance%20%3A%20innovation%2C%20entrepreneuriat%2C%20croissance%20verte

18. *Ibid.*

19. *Les nouvelles sources de croissance: innovation, entrepreneuriat, croissance verte*, op. cit.

On notera que ce « système » conduit à une forme de monopole basé sur l'invention et le dépôt du brevet. Il peut advenir que « ce monopole octroyé par les brevets ou la protection de la propriété intellectuelle [soit] insuffisant. Cette situation s'apparente à une défaillance de marché et peut justifier une intervention de la puissance publique pour inciter les entreprises à investir dans la R&D. Cette intervention peut prendre la forme de subventions par exemple » (*ibid.*)

des prix, de la production et de l'emploi observée lors des phases ascendantes des cycles s'explique par l'introduction d'innovations qualifiées de majeures (machines à vapeur de la première révolution industrielle, internet et la révolution numérique etc.). Joseph Schumpeter relève que les innovations apparaissent par grappes puis se diffusent à l'ensemble de l'économie. La fin du processus de diffusion des innovations marque l'entrée dans la phase descendante du cycle¹⁸ », jusqu'au redémarrage d'un nouveau cycle long à nouveau basé sur des innovations majeures.

Recherche et développement

On le constate, l'innovation prend une place prépondérante dans les théories de la continuité de la croissance – en tant qu'opposée à la « malédiction des rendements décroissants » des Classiques. C'est ainsi qu'a fini par naître le célèbre acronyme R&D, pour « Recherche et Développement ».

Brevets

À cet égard, l'économiste Paul Romer a mis en lumière le dilemme auquel se trouvent confrontées les entreprises: « les rendements de la connaissance issus des dépenses en R&D repose[nt] sur le fait que les connaissances soient diffusées et partagées par tous. Un investisseur privé n'aura pas d'incitation à investir car la connaissance est un bien non rival », c'est-à-dire que son utilisation par une entreprise ne l'épuise pas, il peut être utilisé gratuitement par d'autres. « Paul Romer résout ce dilemme en introduisant la possibilité de privatiser les résultats de la R&D par des brevets notamment. Ce faisant, les entreprises vont acquérir un droit de propriété sur l'innovation qu'elles vont pouvoir rentabiliser¹⁹ ».

Le profit étant on le sait le moteur de l'activité des entrepreneurs, s'ils peuvent vendre au lieu de partager leur découverte à présent brevetée, ils seront plus motivés à investir dans la R&D.

Sur le plan organisationnel, selon Paul Romer, trois marchés interconnectés existent donc. « *Le premier marché est un marché concurrentiel où naissent les innovations. Il correspond à l'univers des start-ups qui vont prendre des risques pour introduire les innovations dans l'économie. La taille des entreprises dans ce secteur est souvent petite et leur durée de vie, courte.* »

Sur le deuxième marché, les entreprises (ayant acquis le brevet ou, bien souvent, ayant racheté la start-up) « *vont opérationnaliser les usages des innovations [essentiellement sous la forme de biens intermédiaires²⁰] avant de pouvoir les distribuer sur le [troisième] marché concurrentiel où l'innovation atteint les consommateurs²¹», via le bien fini. Le schéma est, en somme, fort simple : si l'on peut breveter une innovation, une invention, l'amélioration d'un code informatique, etc., on assiste à la naissance d'entreprises de petite taille qui s'emparent de cet aspect premier du renouvellement de la production et font breveter leurs trouvailles. Lesquelles sont achetées les entreprises qui fabriquent des biens intermédiaires dans lesquels sont intégrées les nouveautés. D'autres entreprises assemblent ensuite ces biens intermédiaires pour en faire le produit fini (réfrigérateur, PC, etc.) : l'innovation parvient ainsi au consommateur.*

Entrepreneurs

Ces analyses, et d'autres complémentaires, refont de l'entrepreneur le héros de la théorie économique. « *Un entrepreneur est un individu qui possède des idées et a la capacité de les faire fructifier en générant des profits. C'est donc la quête du profit, que l'on peut analyser comme étant la rente liée à la mise en place des innovations sur le marché, qui motive les entrepreneurs. Cependant, toutes les innovations ne réussissent pas. Le lancement d'une innovation implique donc une prise de risque. L'entrepreneur est un preneur de risque.*²² »

Cluster

20. Les biens intermédiaires de production sont des biens qui sont transformés par des entreprises et qui sont ensuite le plus souvent acquis par d'autres entreprises dans le but d'être transformés en d'autres marchandises (par incorporation). Au bout de cette chaîne de transformation se situent les biens de consommation.

D'après Bien intermédiaire – https://fr.wikipedia.org/wiki/Bien_interm%C3%A9diaire

21. *Les nouvelles sources de croissance : innovation, entrepreneuriat, croissance verte*, op. cit.

22. *Ibid.*

« *L'apparition des innovations n'est bien souvent pas le fait d'une seule et unique personne mais d'un groupe. [...] le passage du marché de l'innovation au marché des biens intermédiaires puis du marché des biens intermédiaires au marché final nécessite une coordination fine entre les différents acteurs de ces marchés. Plus précisément la difficulté réside dans la découverte de partenaires commerciaux adéquats. [...]*

La diffusion des innovations nécessite ainsi de pouvoir créer des réseaux entrepreneuriaux. [...] C'est [par exemple l'] idée qui sous-tend le système français des grandes écoles qui contribuent à créer des réseaux d'élèves qui deviendront des réseaux professionnels.

[...] Il s'agit également de promouvoir la création de réseaux d'entreprises, les clusters d'entreprises, à l'image du développement des pôles de compétitivité dans le modèle de la célèbre Silicon Valley californienne. Dans ce sens, les choix de localisation des entreprises deviennent des décisions hautement stratégiques pour les entreprises.

L'entrepreneur illustre sa capacité à prendre de bonnes décisions dans sa capacité à intégrer les bons réseaux d'entreprises qui lui permettront de réaliser des profits conséquents en diffusant l'innovation dont il est à l'origine.²³»

Pour être tout à fait simple, si nous avons repris le vocabulaire en vogue (cluster, pôle de compétitivité, etc.), il ne s'agit ici que de l'articulation entre elles des diverses entreprises, de la start-up au constructeur de biens finis. La proximité géographique est une des clés de cette articulation, en ce qu'elle permet les rencontres, le partage d'informations (fût-il au départ informel), etc. On connaît l'amour des technocrates et des politiciens²⁴ pour les termes ronflants qui ne dissimulent que des réalités fort simples : plus on est proches (géographiquement et du point de vue des activités menées) plus la communication est simple et moins elle coûteuse.

La croissance verte

Nous citons ici intégralement le propos relatif à la croissance verte. Nous le commentons plus loin, mais il nous a semblé qu'en première approche il se suffisait à lui-même, tant il est sidérant quant à la « considération » (les guillemets s'imposent!) qu'il accorde à la nature.

«En 2011, l'OCDE a publié un document à l'attention des chefs d'État intitulé "Stratégie pour une croissance verte". La croissance verte y est définie comme la promotion de la croissance économique et du développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux dont dépend notre bien-être. L'idée est de faire en sorte que les actifs naturels puissent fournir de façon durable tout leur potentiel économique [...].

La stratégie de croissance verte est centrée sur les synergies entre les politiques économiques et environnementales. L'idée est celle de l'existence d'un double dividende. Par exemple, la réduction des déchets issus de la production et de la consommation permet à la fois d'atténuer la consommation énergétique et de préserver l'environnement et d'améliorer la productivité donc la croissance. Les incitations à une production écologiquement responsable ainsi qu'à la recherche du développement d'innovations en la matière sont destinées à accompagner ce processus.²⁵»

3. ANALYSE CRITIQUE

Question de lexique et de discours

23. *Ibid.*

24. La déclaration de politique régionale wallonne 2019 – 2024 regorge par exemple de ce genre de termes : cluster, pôle de compétitivité etc. On peut la trouver ici : www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf

25. *Ibid.*

- Le lexique utilisé par l'économie dominante demande un bref temps d'adaptation mais il nous est apparu utile de l'exposer au moins brièvement dans la mesure où il imprègne tout le discours économique et, par conséquent, politique. Cette démarche d'acquisition nous semble présenter une utilité citoyenne dans la mesure où elle permet de décoder les discours économiques qui inondent les médias d'information.
- Toujours dans le cadre de l'appréhension (du décodage) de l'idéologie economiciste, il faut aussi souligner que celle-ci entend accéder au rang de science dure (au même titre par exemple que la physique ou la chimie).

Elle recourt pour ce faire aux mathématiques et produit force équations, absolument inaccessibles au commun des mortels. Nous avons cru bon de privilégier le discours afin d'éviter des écueils que présentent les énoncés du type suivant :

« À l'équilibre, le surplus des producteurs (SP), le surplus des consommateurs (SC) et le Welfare (W) s'écrivent :

$$SP = \frac{(a - c)^2}{4}, \quad \text{26} \gg$$

$$SC = \int_w^a (a - x) dx = \frac{(a - c)^2}{8},$$

$$W = \frac{3(a - c)^2}{8}.$$

La naturalisation de l'exploitation

L'économie orthodoxe soutient qu'il est *naturel* que les producteurs (les offreurs) fassent du bénéfice – on l'a vu en exergue.

- On retiendra tout d'abord que la naturalisation de ce type de rapports économiques, au sens où ils sont présentés comme inhérents à la « nature humaine », est omniprésente dans le discours orthodoxe. La raison est évidente : il s'agit de bannir toute alternative à ce qui, étant supposé être un effet de nature, serait inaltérable : il est aussi naturel à un arbre de pousser qu'à certains humains de dominer...

26. *Les relations verticales in Économie Industrielle* (cours 8) – Marc Bourreau, Institut Polytechnique de Paris http://ses-perso.telecom-paristech.fr/bourreau/files/cours08_relations_verticales.pdf

Les divers chapitres du cours sont disponibles ici : <http://ses-perso.telecom-paristech.fr/bourreau/economus.html>

Marc Bourreau est professeur d'économie à Télécom Paris (Institut Polytechnique de Paris), il enseigne également à l'École polytechnique et à Sciences Po. Ses cours demandent de bonnes connaissances mathématiques.

27. Incidemment, ou même naïvement, est évoquée la construction des réseaux au sein des grandes écoles, dont on sait que, pour l'essentiel, sur base de concours et de frais exorbitants, elles n'ouvrent leur accès qu'aux élites déjà constituées en vue de leur reproduction. Cet espèce d'aveu démontre en quoi, en réalité, l'entrepreneur aux qualités innées voulu par la théorie n'est qu'un mythe.

- Quant aux autres, les dominés, ils se voient traités comme des « ressources » à payer : on a vu que les ingénieurs, les secrétaires se retrouvent au sein d'une liste de coûts qui comprend « l'acier, les vis, les solvants, les ordinateurs, les communications, les lampes et les crayons ». Ou alors, que « dans un supermarché les caissiers et caissières sont un coût variable puisque les gestionnaires peuvent facilement ajuster les heures de travail en fonction des horaires de la clientèle ». Que les humains soient amalgamés avec les solvants, les lampes ou les crayons, c'est-à-dire qu'ils soient considérés comme de simples coûts ajustables, en dit long sur la considération que leur porte l'économie dominante. Voilà une conséquence directe de la naturalisation des rapports de domination.

- L'image de « l'entrepreneur » que dessine cette conception du monde est l'exact contrepoint des caissiers et caissières comme coûts variables ou des secrétaires équivalant à un solvant. On l'a vu, l'entrepreneur est un individu qui possède, de façon innée, des idées et a la capacité de les faire fructifier en générant des profits, L'entrepreneur est en outre un preneur de risque. Enfin, c'est un individu qu'illustre sa capacité à prendre de bonnes décisions dans le choix d'intégrer les bons réseaux²⁷ d'entreprises qui lui permettront de réaliser des profits conséquents en diffusant l'innovation dont il est à l'origine.

Bref, il s'agit d'un être d'exception dont les idées, le goût du risque et les décisions pertinentes lui valent de faire du profit.

28. Selon l'expression forgée par les économistes et défendue par l'Union européenne. On peut lire un exposé plus détaillé de ce choix idéologique sur le site «Toute l'Europe» : *La concurrence dans l'Union européenne* – Jules Lastennet et Justine Daniel, mis à jour par Vincent Lequeux www.touteurope.eu/economie-et-social/la-concurrence-dans-l-union-europeenne/

29. *«Marché dans lequel il n'y a qu'un petit nombre de vendeurs, en principe de grande dimension, en face d'une multitude d'acheteurs. (Exemple: le marché de l'automobile, des ordinateurs.)»*

Oligopole – www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oligopole/55880

30. C'est que l'on appelle la «règle d'or»: *«Les États européens se sont accordés en décembre 2011 pour renforcer leur discipline budgétaire. C'est de cette volonté qu'est né le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, aussi appelé «pacte budgétaire».* Dans le texte, l'article 3 du Traité explique que *«la situation budgétaire des administrations publiques doit être en équilibre ou en excédent».* Un élément clé du pacte budgétaire est l'exigence d'équilibre des budgets nationaux. C'est la fameuse règle d'or budgétaire selon laquelle le déficit public structurel d'un pays ne doit pas dépasser 0,5% de son PIB.

Règle d'or budgétaire
www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/regle-d-or-budgetaire/

31. *L'entrepreneur, sa fonction économique et sa responsabilité sociale* – Peter H. Werhahn <https://ordosocialis.de/pdf/pwerhahn/Der%20Unternehmer/werfrza4neu.pdf>

32. Nous passons sur les très longues considérations relatives aux positions de l'église catholique en la matière et sur l'analyse des différents textes officiels (les encycliques papales) relatives à l'économie que livre Peter H. Werhahn.

33. On aura compris qu'il s'agit

Qu'il ne doit donc bien qu'à lui seul. Brièvement, parce qu'un complet développement du sujet nous emmènerait fort loin, cette conception est typique de l'ordolibéralisme.

L'ordolibéralisme

L'ordolibéralisme est un courant de pensée libéral apparu en Allemagne et selon lequel l'État a pour responsabilité de créer un cadre légal et institutionnel à l'économie ainsi que de maintenir un niveau sain de concurrence «libre et non faussée²⁸» via des mesures en accord avec les lois du marché. En effet, si l'État ne prend pas des mesures anticipées pour encourager la concurrence, les entreprises donneront naissance à des monopoles ou oligopoles²⁹.

Cela aurait pour conséquence de détourner les avantages économiques offerts par le marché, et peut-être à terme de saper la démocratie, le pouvoir économique étant capable de se transformer en pouvoir politique.

Les ordolibéraux ont ainsi une conception d'un État minimal, mais fort, qui ne peut intervenir dans les processus qu'en vue de soutenir la réalisation d'un système des prix et une politique de concurrence rigoureuse, afin d'éviter la formation de monopoles et de cartels.

Les tâches sont donc clairement réparties entre les acteurs de la gestion économique :

- la politique monétaire est sous la responsabilité d'une banque centrale à l'abri du pouvoir politique, elle est dédiée au maintien de la stabilité monétaire et d'une faible inflation ;
- la politique budgétaire, équilibrée, appartient au gouvernement ;
- la fixation des salaires et des conditions de travail est partagée entre les employeurs et les syndicats.

On reconnaît assez aisément, même si cet exposé est succinct, le modèle institutionnel dans lequel nous vivons... : la BCE (banque centrale européenne) est indépendante, les gouvernements doivent présenter à la Commission européenne des budgets équilibrés³⁰ et les négociations salariales, horaires etc. sont renvoyées vers les secteurs (selon des modalités variables d'un pays à l'autre).

L'entrepreneur ordolibéral

Dans la mouvance ordolibérale, l'entrepreneur joue un rôle crucial.

Ainsi, dans un texte paru en 1990, *«L'entrepreneur, sa fonction économique et sa responsabilité sociale»*³¹, Peter H. Werhahn, un entrepreneur allemand, catholique revendiqué, prenait acte du *«dénigrement et de l'hostilité à l'égard des entrepreneurs y compris (de) ceux qui se conduisent de façon socialement responsable»*. Il en attribuait la cause première aux «intellectuels» qui, parce qu'ils n'ont qu'*«une connaissance limitée de ce qu'est un système économique et de la manière dont il fonctionne»*, ne voyaient les entrepreneurs que comme des exploités et des profiteurs.

L'essentiel pour Werhahn était donc d'expliquer ce qu'est réellement un entrepreneur afin de remédier à l'ignorance qu'il dénonçait et d'en rétablir un portrait correct³². À ses yeux, du moins³³.

Il reprenait alors certains « *critères importants qui s'appliquent au rôle de l'entrepreneur dans toute société libre [...]* » :

- « *L'économie de marché repose fondamentalement sur le principe de la rentabilité de l'entreprise individuelle. Ce principe est essentiel à l'action entrepreneuriale.*
- [Ceci] signifie que l'entrepreneur doit – de façon tout à fait égoïste – rechercher le profit. Le profit, obtenu par des méthodes correctes, est l'aune à laquelle est mesurée l'action entrepreneuriale. Le rejet du profit, particulièrement répandu parmi les socialistes, en méconnaît la fonction importante dans l'intérêt du bien commun. Seul le profit permet à l'entrepreneur d'assurer la continuité de son entreprise et de risquer de nouvelles innovations pour générer la croissance.
- Pour réussir, l'entrepreneur a besoin d'un don de réaliser des combinaisons créatives, d'une imagination réaliste, d'un talent de coordination et d'énergie. Il peut faire un usage impitoyable et individualiste de ses capacités, mais il peut aussi les employer d'une manière socialement responsable. Même l'entrepreneur impitoyablement individualiste peut servir le bien commun économique, en réussissant et en contribuant ce faisant au bien-être matériel de la société.³⁴ »

On retrouve ici, sans entrer dans le détail, deux piliers de la pensée orthodoxe : le profit avant toute chose (étant entendu qu'il profitera à la société toute entière – promesse que l'on attend de voir se réaliser depuis des décennies) et la naturalité des choses : l'entrepreneur a un don, que par définition toutes et tous n'ont pas, et tous n'ont pas, en raison il domine (et exploite, sans, bien sûr, que ce soit précisé).

en réalité pour Werhahn de reconstruire une image, un idéal, de l'entrepreneur conforme à ses convictions.

34. *L'entrepreneur, sa fonction économique et sa responsabilité sociale.* Op. cit.

35. *Une économie au service des personnes. Garantir l'équité sociale et la prospérité*
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/economy-works-people_fr

36. *Ordolibéralisme et économie sociale de marché : la voie allemande de l'Europe ?* – Cécile Barbier, chargée de recherche Observatoire social européen
www.ose.be/sites/default/files/publications/2012_Barbier_OpinionPaper10.pdf

37. Cécile Barbier précise cependant que parfois « *L'inspiration ordolibérale de l'Union européenne est assumée et revendiquée par les représentants des institutions européennes. La meilleure*

L'Europe : une économie sociale de marché

Le nom que les ordolibéraux donnent à leur doctrine est « *l'économie sociale de marché* » qui assume l'idée que le libre-marché est naturellement social. C'est cette conception qui guide pour l'essentiel les politiques européennes, qui revendique d'ailleurs le même titre.³⁵ »

Le Traité de Lisbonne (parfois surnommée la « mini-constitution » puisqu'elle a remplacé de force la « Constitution européenne » recalée, comme on le sait, par les Français et les Néerlandais), instaure l'économie sociale de marché (*hautement compétitive*, est-il précisé) comme un des objectifs principaux de l'Union européenne. Il est curieux de noter qu'il n'est pas possible de trouver au sein de la très abondante littérature européenne officielle une définition claire et complète de ce que serait cette « économie sociale de marché ». C'est que, comme le déclare Cécile Barbier³⁶ : « *L'économie sociale de marché est un concept trompeur qui ne correspond pas à ce que l'on croit parfois en ce qu'il définirait un modèle (social) européen alors qu'en réalité il s'agit d'une application de l'idéologie ordolibérale*³⁷ ».

La valeur-travail

La naturalisation des rapports sociaux, typiquement ordolibérale, entend réduire à néant toute possibilité d'alternative : il y a des dominants et

synthèse fournie par un dirigeant européen date de l'année 2000. Au lendemain de l'adoption de la Stratégie de Lisbonne, Frits Bolkestein, alors Commissaire européen en charge du marché intérieur et de la fiscalité, en avait rappelé les fondements [...]. Il décrivait la Stratégie de Lisbonne comme "un programme ambitieux de déréglementation et de flexibilisation" qui représentera "un progrès considérable dans la réalisation d'une Europe conforme aux idées ordolibérales"». Selon le Commissaire, le projet d'Union économique et monétaire «constitue également l'un des principaux instruments politiques qui doivent permettre de stabiliser l'énorme économie de marché qu'est l'Europe. Il est donc, à ce titre, un pur produit de la pensée ordolibérale». Ibid.

38. *La loi du plus riche (Pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre les inégalités) www.oxfam.org/fr/node/21805*

39. *D'après un rapport de l'ONU, la faim dans le monde progresse et pourrait avoir touché jusqu'à 828 millions de personnes en 2021 www.who.int/fr/news/item/06-07-2022-un-report--global-hunger-numbers-rose-to-as-many-as-828-million-in-2021*

40. *Un exemple de discours, parmi de nombreux autres, en l'espèce tiré du site «Afterclasse» qui produit «des contenus conçus par une communauté de 3000 professeurs et sont conformes aux programmes officiels de l'Éducation Nationale» www.afterclasse.fr/fiche/448/qui-produit-des-richesses*

41. *Pour le dire de façon extrêmement simplifiée: son prix.*

42. *«Le temps de travail socialement nécessaire est celui qu'exige la fabrication de telle ou telle marchandise, dans des conditions sociales de production moyennes, c'est-à-dire avec un niveau technique moyen, une habileté moyenne et une intensité de travail moyenne». Il s'agit en quelque sorte d'une abstraction théorique qui égalise les différences que peuvent présenter la technique, l'habileté et l'intensité du travail.*

des dominés? C'est naturel, on n'y peut rien. Il y a des entrepreneurs, doués de qualités que n'a pas le commun des mortels: c'est naturel. Il s'en suit logiquement que certains, guidés par la quête du profit et prenant des risques, deviennent riches. Mais, heureusement, l'économie européenne est aussi «sociale»! Elle prend soin des moins doués en entrepreneuriat.

Il suffit d'ouvrir les yeux quelques secondes pour qu'apparaisse l'ampleur du mensonge. Un seul chiffre, extrait du rapport annuel d'Oxfam³⁸, illustre ce qu'est la situation réelle: «Depuis 2020, les 1% les plus riches ont capté près des deux tiers de toutes les nouvelles richesses, soit près de deux fois plus que les 99% les plus pauvres de la population mondiale». Inutile de préciser l'ampleur de la misère que suscite cette répartition. La pauvreté atteint environ 20% de la population européenne (ce qui ne dit rien des difficultés quotidiennes qu'éprouvent les autres...). Plus globalement, «le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde a augmenté pour atteindre jusqu'à 828 millions en 2021, soit une hausse d'environ 46 millions par rapport à 2020 et de 150 millions depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19³⁹».

On est par ailleurs en droit de se demander d'où viennent ces richesses auxquelles se réfère Oxfam et surtout sur quels critères se base leur répartition. Nulle part ces processus ne sont expliqués par l'économie orthodoxe. Il est simplement affirmé que «la richesse économique repose sur la fabrication de biens et de services qui peuvent être consommés (biens et services de consommation) ou utilisés pour d'autres productions (biens et services de production)⁴⁰» et, pour le reste, l'on est bien obligé d'imaginer que le pourcent le plus riche doit à son mérite d'entrepreneur d'être ainsi privilégié par une répartition pour le moins inégalitaire.

La valeur-travail contre la naturalisation des rapports sociaux

On se trouve donc fort éloigné de la «loi de la valeur-travail» qui, elle, entend bien mettre au jour le caractère construit de cette situation qui, en effet, est tout sauf naturelle.

Cette «loi de la valeur indique que la valeur d'échange⁴¹ d'une marchandise est déterminée par le travail humain qu'elle incorpore, plus précisément le temps de travail socialement nécessaire⁴². Il s'agit de la valeur réelle, la valeur de marché [ou d'échange] oscillant [pour sa part] autour [de la valeur réelle] en fonction de l'offre et la demande⁴³».

Pour le dire autrement, tout en restant dans la généralité, «si on décompose le prix d'une marchandise en ses éléments constitutifs et qu'on remonte suffisamment loin, on ne trouve que du travail. [En effet], le prix d'une marchandise peut être ramené à quatre éléments:

- l'amortissement du capital fixe⁴⁴ (entretien du matériel, etc.);
- l'amortissement du prix des matières premières;
- le salaire;
- la plus-value. «Le propriétaire des moyens de production achète la force de travail à une certaine valeur, inférieure à la valeur du travail total effectué». La différence

Le temps de travail socialement nécessaire. Le travail simple et le travail complexe»
<https://d-meeus.be/marxisme/manuel/chap04sect03.html>

43. *Loi de la valeur* -
https://wikirouge.net/Loi_de_la_valeur

44. «Le capital constant [ou fixe] est la partie du capital investie dans les moyens de production et les matières premières nécessaires à la production, c'est-à-dire dans tout ce qui est autre que la force de travail, qui constitue le capital variable. Le capital constant est ainsi nommé, par Marx, parce qu'il ne fait que transmettre telle quelle la valeur qu'il contient aux marchandises qu'il sert à produire.» Cette «valeur qu'il contient» n'est que du travail en quelque sorte cristallisé dans les machines et les matières premières qui n'existent ou ne sont exploitables que par le travail qui les a produites (l'agriculture ou l'industrie extractive en sont des exemples fort parlants).

D'après *Capital constant*
https://wikirouge.net/Capital_constant

45. Ce travail non payé est constitutif de la plus-value, plus généralement appelée à présent survaleur.

Survaleur - <https://wikirouge.net/Survaleur>

46. *Loi de la valeur*. Op. cit.

47. Il est minuit moins cinq pour la santé mentale des travailleurs - Gretel Schrijvers
www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/il-est-minuit-moins-cinq-pour-la-sante-mentale-des-travailleurs/10299829.html
Consulté le 14 juin 2023.

appelée «surtravail [...], est donc du travail non payé accaparé par le détenteur des moyens de production»⁴⁵.

Le salaire et la plus-value sont du travail pur. Le prix des matières premières est composé en partie du salaire des travailleurs utilisés pour les extraire, en partie du prix d'autres matières premières et de l'amortissement du capital fixe. Le prix du capital fixe se décompose lui-même en une partie de travail et une partie de matières premières, et ainsi de suite. Quand on continue cette analyse [régressive] suffisamment longtemps, la proportion du travail dans le prix de la marchandise tend vers 100%.⁴⁶»

Pour le dire clairement : la richesse provient du travail que les entrepreneurs, selon le lexique ordolibéral, ne paient pas, à savoir la survaleur, que conserve le propriétaire des moyens de production (dans le lexique marxiste) et qui est constitutive du capital. Lequel est pour une part investi dans les machines (et devient du capital constant) et dans les salaires (le capital variable) et, pour une autre part, vient enrichir les propriétaires (entrepreneurs ou pas du reste : l'entrepreneur n'est pas le seul propriétaire de l'entreprise : qu'on songe à l'actionariat dont l'importance ne cesse de grandir). Selon le rapport Oxfam déjà cité, durant l'année 2022, «*la fortune des milliardaires [considérés globalement] a augmenté de 2,7 milliards de dollars par jour*».

La confusion qu'a introduite l'économie académique et qu'elle entretient à dessein, à savoir le découpage en «facteurs de production» et en «frais fixes et frais variables» est un choix idéologique qui, en évacuant l'humanité, produit des effets désastreux – il n'est que de relire les propos sur le personnel permanent assimilé aux attache-trombones et sur les horaires des supermarchés, etc. Ou encore de constater l'état de santé des travailleurs : en Belgique, «*les problèmes de santé de nature psychosociale constituent la première cause de retrait du travail. [...] Nous approchons [en outre] le cap du demi-million de travailleurs en situation de maladie de longue durée. Pour cette catégorie de travailleurs, les problèmes de santé de nature psychosociale – tels que le burn-out ou la dépression – constituent la première cause de retrait du travail (36,8%)*», écrit l'Écho⁴⁷.

De tout ce qui précède, il apparaît clairement que la clé de l'organisation économique capitaliste c'est la croissance, qu'il faut entendre comme l'augmentation régulière de la création de richesse telle qu'elle est mesurée par le Produit Intérieur Brut. Dont on connaît les nombreuses limites : il ne tient aucun compte de la source de ladite richesse (un accident de voiture, par exemple, qui fait travailler toute une série de gens, des pompes funèbres aux garagistes en passant par les ambulanciers etc. crée de la richesse), il ne peut pas prendre en considération tout le travail non rémunéré (par exemple, le travail domestique nécessaire à la reproduction de la force de travail), il ne donne aucune indication relative au bien-être, etc. Qu'importe : tout fait farine au moulin de la croissance. Revenons donc, après l'entrepreneur de génie, aux autres «nouvelles sources de croissance» identifiées ci-avant par les économistes orthodoxes.

L'instrumentalisation de la connaissance

L'exemple de la Stratégie de Lisbonne

Dans l'esprit de ce qui précède, de l'ordolibéralisme et du génie entrepreneurial, on se souvient que la Commission européenne avait pour ambition de promouvoir l'« esprit d'entreprise » dans toute l'Europe. À cet effet, la *stratégie de Lisbonne* devenait l'axe majeur de politique économique et de développement de l'Union européenne entre 2000 et 2010, décision prise au Conseil européen de Lisbonne de mars 2000 par les quinze États membres de l'Union européenne d'alors.

Il s'agissait « de faire de l'Union européenne "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale"⁴⁸ »

Ce « programme-cadre » était doté d'un budget de 3,621 milliards d'euros (!) pour toute la durée du programme basé sur l'idée que « l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat sont essentiels à la création de valeur, la productivité et la concurrence, la compétitivité et la création d'emplois » On reprend ici quelques exemples d'explications par les textes européens⁴⁹ :

- « L'esprit d'entreprise est l'aptitude créative de l'individu, isolé ou au sein d'une organisation, à identifier une opportunité et à la saisir pour produire une nouvelle valeur ou le succès économique. »
- « Cette créativité est cruciale pour la compétitivité des entreprises sur un marché existant ou émergent quel que soit le secteur concerné. De nouvelles initiatives entrepreneuriales stimulent la productivité. En forçant d'autres entreprises à réagir par une meilleure performance de leur organisation, de leur production, de leurs services ou de leurs marchés, elles augmentent la concurrence.

La conséquence bénéfique est une augmentation générale de la compétitivité de l'économie.

Par ailleurs, les nouvelles entreprises, surtout les petites, créent une multitude de nouveaux emplois et font par conséquent baisser le taux de chômage. »

Outre ces considérations, restait à définir des axes : « trois principaux axes doivent être poursuivis pour augmenter l'esprit d'entreprise : il faut premièrement éliminer les obstacles au développement et à la croissance des entreprises comme la bureaucratie et le manque de financement. Deuxièmement, il s'agit de comparer les bénéfices de l'entrepreneuriat aux risques qui y sont liés, par exemple en développant des actions d'encouragement comme des réformes fiscales et de l'aide lors de la reprise d'une entreprise. Finalement, il faut agir pour créer une "société entrepreneuriale" entre autres en incitant de jeunes gens dans les écoles et les universités à développer des compétences dans ce domaine.⁵⁰ »

On reconnaît ici, portée au pinacle, la conception ordolibérale de l'entrepreneur, et la possibilité pour l'État d'intervenir (sans perturber le marché, naturellement, puisqu'il s'agit d'« éliminer les obstacles ») d'une part.

48. *Stratégie de Lisbonne*
https://fr.wikipedia.org/wiki/Strat%C3%A9gie_de_Lisbonne

Citation de Wikipédia elle-même basée sur Relever le défi *La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi – Rapport Kok* <http://hussonet.free.fr/kokjobs.pdf>

49. Conclusions de la Présidence (Conseil européen Lisbonne 23 et 24 Mars 2000)
www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm

50. *Ibid.*

D'autre part est exposée dans toute sa crudité la politique économique de l'Union européenne: la concurrence augmente la compétitivité des entreprises dans le but d'entretenir la croissance, en d'autres mots, la production «de nouvelles valeurs». L'emploi viendrait en outre des petites entreprises (à entendre comme les «start-ups» évoquées ci-avant).

Certains des aspects de ce discours sont plus que frappants :

- o Il n'est strictement nulle part question de l'utilité sociale de l'activité économique, jamais ne se pose la question de savoir ce que l'on produit, pourvu qu'on produise – pour rappel, la première COP avait eu lieu en 1995 à Berlin et le Protocole de Kyoto avait été conclu en 1997. Il ne semble pas que cela ait pas beaucoup préoccupé le Conseil européen de 2000.
- o Tout reposant sur le génie entrepreneurial (dont le moteur est, on l'a vu, le profit), il n'est guère question de l'emploi, à savoir des conditions du travail salarié qu'induirait la stratégie de Lisbonne. L'on a montré pourtant que le profit ne vient que de l'exploitation des travailleurs: tout ceci leur promettait de beaux jours... qui n'ont pas manqué d'arriver d'ailleurs.
- o Et surtout, pour ce qui concerne le point abordé ici, il fallait «*créer une «société entrepreneuriale» entre autres en incitant de jeunes gens dans les écoles et les universités à développer des compétences dans ce domaine*». Il n'est pas le moins du monde question d'éduquer, d'aider à comprendre et de développer un esprit citoyen critique, entre autres. L'on est littéralement confronté à l'idée d'un formatage. En témoigne au reste le fait que c'est le corpus scolaire officiel⁵¹ qui nous a servi à exposer ce qu'est la pensée économique orthodoxe, de laquelle a disparu toute trace du travailleur en tant que tel, réduit qu'il est à n'être plus qu'un coût. On ne peut pas revenir ici sur l'ensemble des conséquences de cette injonction sur l'école, mais bien affirmer qu'elles sont réelles et fortes. Et qui plus est assumées, n'a-t-on pas lu que l'«*idée qui sous-tend le système français des grandes écoles [est de contribuer] à créer des réseaux d'élèves qui deviendront des réseaux professionnels*»?

Innovation

Ce que l'on nomme aujourd'hui innovation a réduit ce qui auparavant s'appelait imagination, invention, création, etc., à une fin unique: la croissance et le profit. On retrouve ici l'instrumentalisation de l'éducation, où il n'est plus guère question de développer l'ensemble de ces compétences et talents, sauf de façon parfaitement marginale. On l'a dit et répété, dans l'étroitesse d'esprit qui caractérise la conception economiciste du monde, seul le «génie entrepreneurial» compte. Et ce n'est pas en apprenant à jouer du violon que l'on va créer de «nouvelles valeurs» marchandes, n'est-ce pas? On atteint au comble du cynisme, et de la tristesse sans doute, en lisant le propos de Paul Romer⁵² qui affirme que la recherche et la connaissance en resteraient au point mort si elles demeuraient des biens non rivaux, si elles restaient partageables. Et que donc la solution réside dans le brevetage, qui lui peut être source de profit. On peut dire qu'il a été entendu: tout y passe à présent, jusqu'au vivant.

51. Certes français, mais qui ne diffère en rien des cours dispensés en Belgique (même si, dans les deux cas, demeurent bien quelques rares résistants.es): tout est formaté par le discours européen et la Stratégie de Lisbonne et ses avatars. La question des réseaux est du reste identique. On rappelle simplement les considérations de Bourdieu, par exemple, sur la reproduction des élites.

52. Voir le point «Brevets».

53. *Pour une pensée de la limite. L'exemple de la privatisation du vivant* – Geneviève Azam www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-301.htm

Des entreprises privatisent les plantes sauvages! Or, comme le dit fort bien Geneviève Azam⁵³: «*La gratuité de la vie représente une des dernières frontières à franchir pour la soumission totale à l'ordre de la marchandise. [...] Avec l'appropriation des semences, bien commun de l'humanité, saute un des derniers obstacles à la marchandisation généralisée.*»

La croissance verte

La question du brevetage du vivant nous amène fort logiquement à celle de la croissance verte. L'OCDE l'a définie en 2011 «*comme la promotion de la croissance économique et du développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux dont dépend notre bien-être. L'idée est de faire en sorte que les actifs naturels puissent fournir de façon durable tout leur potentiel économique*⁵⁴».

On ne sait s'il faut commenter cet extrait tant est évidente la place accordée au vivant devenu «*actif naturel fournisseur de ressources, de services*», c'est-à-dire un simple potentiel économique qu'il faut préserver, certes, mais de façon à pouvoir tout en prendre: on nage en plein délire schizophrénique: il est impossible de préserver pour piller.

Il est nouvelle fois impossible de lister tout ce à quoi mène cette vision hallucinée. Qu'on songe simplement aux déforestations, à l'extinction massive des espèces, au dérèglement climatique... Ou à «*la destruction de l'agriculture vivrière dans le tiers monde, c'est-à-dire l'agriculture de survie fondée sur l'utilisation de ressources diversifiées. [Mais] ce savoir est considéré comme non productif et sans valeur dans une vision du monde qui fragmente les activités pour accroître leur efficacité et pour laquelle les systèmes fondés sur la diversité sont moins productifs que les systèmes spécialisés: "À mesure que le marché mondial supplante les marchés locaux, les monocultures remplacent la diversité. Traditionnellement, 10 000 variétés de blé étaient cultivées en Chine. Elles n'étaient plus que 1 000 dans les années soixante-dix. Seulement 20 % de la diversité du maïs au Mexique survit aujourd'hui. [...] Aux Philippines, où les petits paysans cultivaient jadis des milliers de variétés de riz traditionnelles, deux seulement, issues de la révolution verte, occupaient 98 % de la totalité des terres cultivables en riz au milieu des années quatre-vingt"*⁵⁵».

Nous ne pensons pas utile de nous étendre plus longuement sur le monde que nous fait l'économie orthodoxe, dont l'ordolibéralisme européen. Disons donc simplement qu'il s'agit d'un *braquage d'une ampleur inimaginable organisé au nom de la croissance, c'est-à-dire de la survie du capitalisme au profit d'une minorité infime.*

Puisque que rien, ou de moins en moins de domaines, n'échappe à la voracité de ce système, il semble assez évident qu'il nous faut créer des îlots de résistance, qu'il est indispensable de soutenir ceux qui existent déjà et qu'il faut, au-delà, viser à arrêter ce massacre généralisé auquel nous assistons. C'est-à-dire stopper la machine capitaliste. Ce serait en effet une énorme erreur de penser que ce sont les «excès» du système qu'il faudrait réduire: l'hubris est constitutive de la nature même du capitalisme. Dont il importe dès lors de sortir au plus vite.

54. *Les nouvelles sources de croissance: innovation, entrepreneuriat, croissance verte.* Op. cit.

55. *Pour une pensée de la limite. L'exemple de la privatisation du vivant.* Op. cit.

